

CANTON DE VAUD

62111 1.102

COMMUNE DE CHAMPMARTIN PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Echelle 1:5000

Ce plan des zones abroge celui approuvé par le Conseil d'Etat le 12 Novembre 1982

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 août 1993

Soumis à l'enquête publique du 31.08.1993 au 20.09.1993

La Syndic La Secrétaire

La Syndic La Secrétaire



Adopté par le Conseil Général de CHAMPMARTIN dans sa séance du 21 décembre 93

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du 1 JUIN 1994

Le Président La Secrétaire

L'atteste le Chancelier



LÉGENDE

- voir plan éch. 1:500
- périmètre communal
- A Zone du village
- B Zone de faible densité (villas)
- C Zone verte
- D Zone d'utilité publique
- E Aire forestière haies
- F Zone agricole
- G Secteur de territoires à protéger
- H Zone du plan d'extension cantonal n°206
- I Zone intermédiaire
- biotope

Frank DOLCI
URBANISTE F.U.S.
Remparts 19
1400 YVERDON

BUREAU J.-P. PARISOD
Ingénieur EPF, SIA
Géomètre officiel
1580 AVENCHES

DATE 02.09.91
corrigé mars 93, nov. 93, janvier 94

